

# À RUDE ÉPREUVE

Les Hommes ont toujours consacré une grande partie de leur existence au travail. Au XIX<sup>e</sup> siècle, ils réclament la réduction des horaires hebdomadaires, l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation des salaires. Ils se regroupent de plus en plus en syndicats et en comités, et mènent des actions collectives pour défendre leurs droits face aux patrons. Les confrontations entre les ouvriers et leurs employeurs donnent lieu à de nombreuses grèves qui culminent en 1936 et 1968. Le Finistère est marqué par les crises des conserveries, comme en 1924 et des ardoisières, en 1933.

De nombreuses lois sociales améliorent la condition ouvrière. Elles encadrent et restreignent le travail des enfants. Elles protègent les ouvriers face aux accidents nombreux, dans les mines et les ardoisières. La place faite aux femmes dans les entreprises est croissante : cette main-d'œuvre bon marché est importante dans les usines et notamment dans les conserveries. Progressivement, elles revendiquent les mêmes droits que les hommes.

**1813**  
Interdiction du travail des enfants de moins de 10 ans au fond des mines

**1839**  
Interdiction du travail des enfants de moins de 14 ans dans les manufactures

**1850**  
Ouverture aux femmes de la Manufacture des Tabacs de Morlaix

**1864**  
Droit de grève

**1884**  
Autorisation des syndicats

**1906**  
Création du Ministère du Travail

**1924**  
Grèves de Douarnenez

**1933**  
Crise des ardoisières en Finistère

**1936**  
Lois sociales du Front populaire

**1950**  
Création du SMIG,  
Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti

**1968**  
Grandes grèves générales

Extrait de journal. Classification des milieux de vie par profession dans le canton de Fouesnant, sans date. Archives départementales du Finistère (10 M 6)

*Projet de tableau*

résumant divers renseignements relatifs à l'alimentation, à l'habitation, à la durée du travail, les gains ou salaires des principales professions agricoles, industrielles ou commerciales dans le Canton de Fouesnant.

La très grande majorité des habitants du Canton de Fouesnant est composée :

- 1° d'agriculteurs ;
- 2° d'ouvriers d'état (maçons, menuisiers, terrassiers, charpentiers, ouvriers en bois (menuisiers, charpentiers, charbonniers) ; ouvriers en fer (forgerons, menuisiers, menuisiers-bois) ; tailleurs d'habits (ordonnés) ;
- 3° les travailleurs du Commerce, marchands, commis, domestiques ou employés d'hôtel ; domestiques attachés à la personne de rentiers ou de propriétaires ne travaillant pas spécialement ;
- 4° les marins pêcheurs ;
- 5° les ouvrières (repasseuses, couturières).

Si l'on étudie successivement les diverses catégories de travailleurs au quadruple point de vue : de l'alimentation - de l'habitation - des conditions et durée du travail & gains-salaires - enfin des mœurs, on peut faire les constatations et remarques ci-après :

Professions	Alimentation	Habitation	modalités de travail - gains-salaires	Mœurs
<p>3°</p> <p>Agriculteurs, commerçants, artisans, travailleurs domestiques, journaliers, domestiques ou domestiques agricoles.</p>	<p>Le travail des pairs de pays (sans être les meilleurs) est basé sur la tradition et l'habitude. La base de l'alimentation est le pain de seigle et de blé dans les meilleures variétés de la région.</p> <p>Plants : blé, seigle, avoine, lait et œuf.</p>	<p>Les maisons d'habitation rurales sont généralement en bois de charpente et en torchis ou en pierre. Elles sont généralement petites et construites en pierre blanche et de couleur blanche.</p> <p>Les constructions en charpente sont les plus nombreuses et les plus confortables. Elles sont généralement construites en pierre blanche et de couleur blanche.</p>	<p>La durée du travail des agriculteurs varie selon les saisons et la nature des travaux agricoles. Les conditions de travail sont généralement difficiles.</p> <p>Les salaires sont généralement bas et les conditions de travail sont difficiles.</p>	<p>Les mœurs sont généralement simples et modestes. Les ouvriers ont généralement une vie simple et modeste.</p>
<p>2°</p> <p>Ouvriers d'état, maçons, menuisiers, charpentiers, terrassiers, ouvriers en bois (menuisiers, charpentiers, charbonniers), ouvriers en fer (forgerons, menuisiers, menuisiers-bois), tailleurs d'habits, ordonnés.</p>	<p>L'alimentation se base sur le pain de seigle et de blé. Les conditions de travail sont généralement difficiles.</p>	<p>Habitants en général les logements sont en pierre et en bois. Les conditions de travail sont généralement difficiles.</p>	<p>Les salaires sont généralement bas et les conditions de travail sont difficiles.</p>	<p>Les mœurs sont généralement simples et modestes.</p>



# Les conserveries

## À Douarnenez

En 1795, le Nantais Nicolas Appert, invente un procédé de conservation des aliments dans des boîtes de métal : l'appertisation. Elle apporte une opportunité de développement pour la pêche bretonne. En 1850, 24 usines de conserve sont installées à Douarnenez, oeuvres des familles Béziers, Chancerelle, Amieux-Frères.



Photographie. Ouvriers fabriquant les boîtes de sardines pour la conserverie « Amieux-Frères » à Concarneau, v.1910. Archives départementales du Finistère (21 Fi 284)



Photographie. Mise en boîte des sardines par les ouvrières pour la conserverie « Amieux-Frères » à Concarneau, v.1910. Archives départementales du Finistère (21 Fi 286)

## Le travail des femmes

hormis les soudeurs, l'emploi dans les conserveries est essentiellement féminin. À Douarnenez, les ouvrières sont appelées les *penn sardin* (têtes de sardine). Imprégnées par l'odeur du poisson, elles assurent des tâches difficiles et répétitives : couper, laver, engriller, mettre en boîte, huiler. Elles se rendent parfois à l'usine la nuit, selon l'arrivée des pêcheurs. La journée de travail peut durer 14 heures, payées 80 centimes de l'heure, jusqu'en 1924 où le salaire horaire passe à 1,20 franc.

Les plus jeunes sont à l'engrillage et l'approvisionnement des boîtes. Certaines viennent des campagnes et apprennent le métier sur place. Les plus âgées exercent aussi ce travail difficile. Avec les marins pêcheurs, toute la famille vit parfois de la sardine.



Photographie. Engrillage et séchage des sardines par les ouvrières pour la conserverie « Amieux-Frères » à Concarneau, v.1910. Archives départementales du Finistère (21 Fi 285)

## Une revendication sociale forte : la grève de 1924

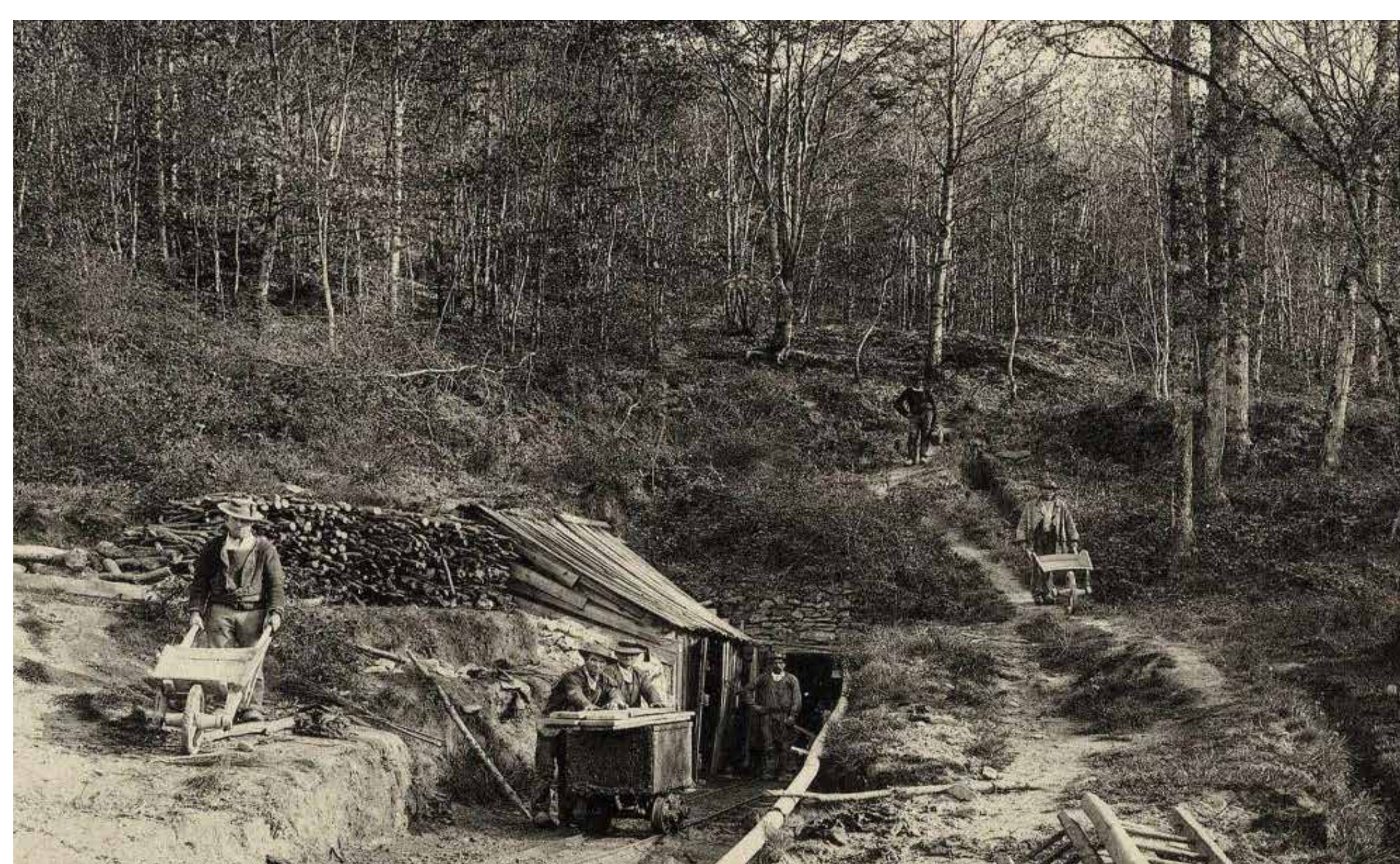
En 1924, une grève générale ouvrière éclate. Elle commence dans une usine où l'installation de machines supprime des emplois. Durant six semaines, l'activité est paralysée. Les femmes résistent et incarnent un désir de reconnaissance du travail féminin. Ce n'est qu'en 1983 que l'égalité professionnelle homme et femme est reconnue dans une loi.





# Les mines et les ardoisières

## Les mines de Poullaouen-Huelgoat



Carte postale. Mineurs transportant en brouette du plomb argentifère dans la mine de la forêt du Huelgoat, fin XIX<sup>e</sup> siècle. Archives départementales du Finistère (25 Fi 4-8)

Les mines finistériennes ont fermé les unes après les autres : Poullaouen en 1866, Huelgoat en 1873 et Locmaria-Berrien en 1934, après quelques tentatives de relance.

Du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, des mines de plomb argentifère sont exploitées dans les communes de Poullaouen, Locmaria-Berrien et Huelgoat, dans le centre du Finistère. Elles fournissent du travail à plus de 2 400 personnes, à la surface, dans les puits et les galeries d'extraction, profonds de plusieurs centaines de mètres. Des bâtiments ont servis aux activités annexes : magasins de stockage, fonderies et bureaux.

Les cadres et ouvriers spécialisés sont souvent étrangers. Des salariés peu qualifiés, payés à la tâche sont recrutés dans les campagnes environnantes.

Les femmes et les enfants sont affectés au lavage et au triage du minerai. Les charrioteurs sont chargés de transporter le minerai hors des galeries.

## Les ardoisières du bassin de l'Aulne

Lettre. En-tête sur les ardoisières de M. L. de Kerjégu de Saint-Goazec, 1913. Archives départementales du Finistère (3 J 38-4)



Carte postale. Atelier de fabrication de l'ardoisière de M. L. de Kerjégu à Saint-Goazec, sans date. Archives départementales du Finistère (2 Fi 249/23)

L'exploitation de l'ardoise dans le Finistère remonte au Moyen Âge. Les couvertures en ardoise ont progressivement remplacé les toits de chaume. On distingue deux métiers : les carriers qui décrochent les blocs de schiste et les fendeurs qui divisent ceux-ci en plaques d'ardoises. Dans la carrière du Rick à Saint-Goazec, des rails permettent de

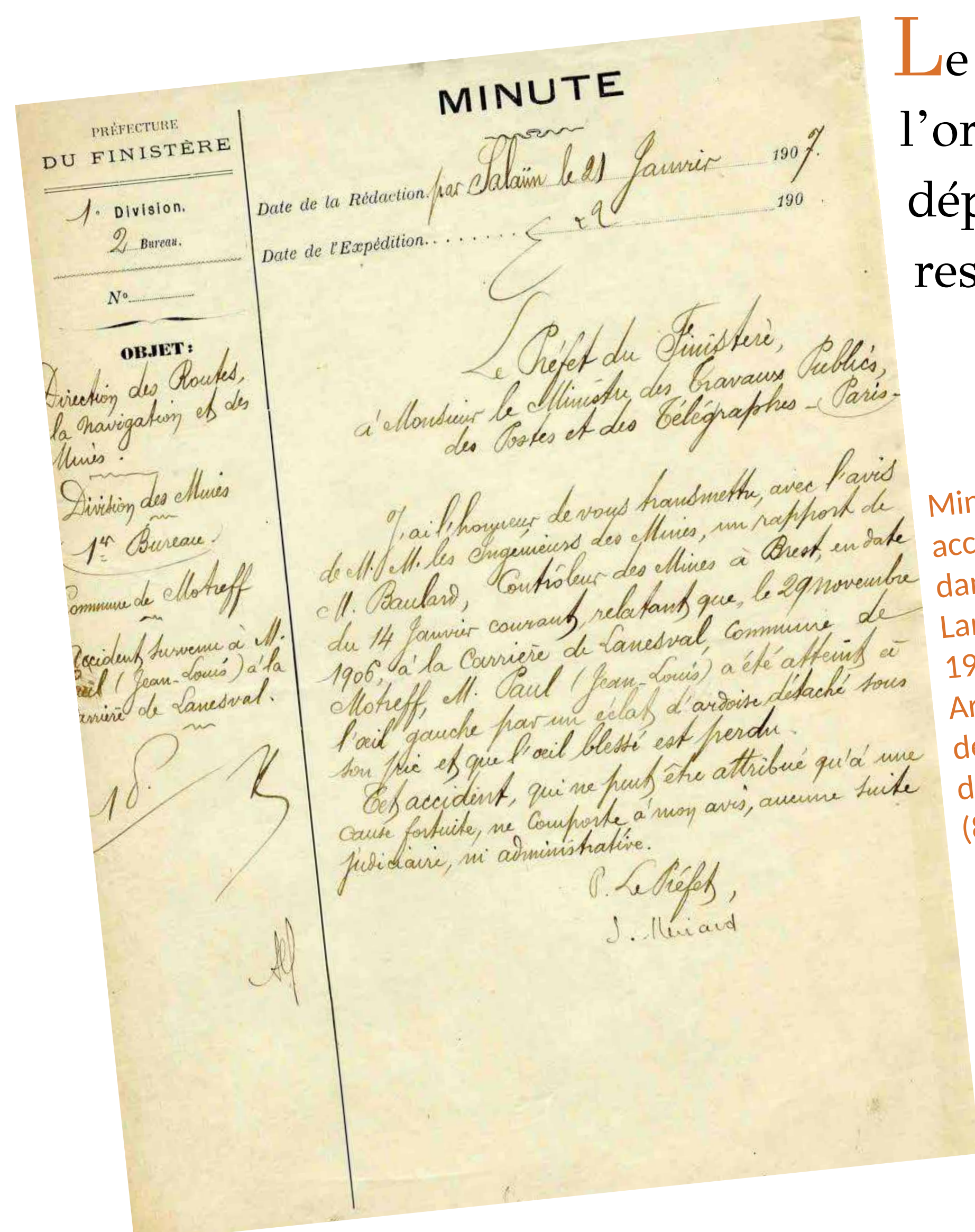
manœuvrer les wagonnets et de déposer les blocs devant chaque atelier de fendeurs.

Les ardoisières finistériennes ont massivement fermé, dans les années 1930, en raison de la crise économique et de la concurrence angevine.

## Des métiers physiques et dangereux

La vie de ces travailleurs est éprouvante et monotone. L'espérance de vie des mineurs et des ardoisiers est faible. Ils souffrent souvent d'infections pulmonaires, la silicose ou de maux de dos. De fréquents accidents ont

marqué les mémoires : éboulements, coup de mine et chutes qui font des blessés ou des morts. Les fendeurs sont affectés par les coupures et les blessures aux doigts ; les éclats de schiste dans les yeux peuvent les rendre borgne ou aveugle.



Le livret ouvrier permet la surveillance des travailleurs par les forces de l'ordre. Il sert en outre aux patrons lors de l'embauche des ouvriers. En dépit des enquêtes menées à l'occasion des accidents du travail, ceux-ci restent nombreux.

Minute. Avis d'un accident de travail dans la carrière de Lanesval à Motreff, 1907. Archives départementales du Finistère (8 S 6-33)



# La Manufacture des Tabacs

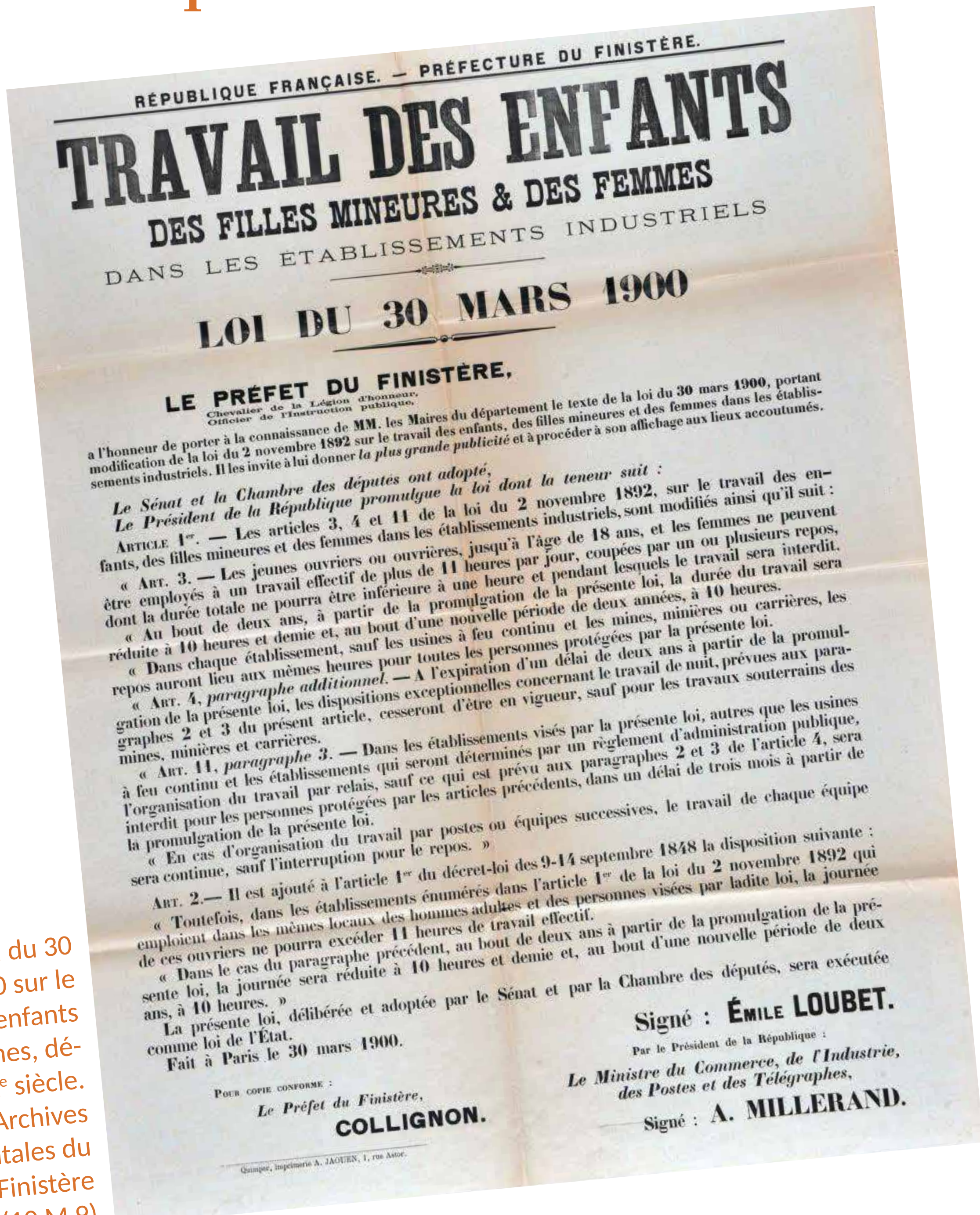
## La « Manu »

La Manufacture des Tabacs de Morlaix dont le bâtiment domine les quais de la ville, est le premier employeur de la région. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la «Manu», favorise le recrutement des habitants. Les ouvrières morlaises sont les premières embauchées.



Photographie. Bâtiment principal de la Manufacture des Tabacs de Morlaix, sans date. Archives départementales du Finistère (127 J 1601-03)

## Les « petites mains »



Affiche. Loi du 30 mars 1900 sur le travail des enfants et des femmes, début XX<sup>e</sup> siècle. Archives départementales du Finistère (10 M 9)



Planche. Histoire du tabac et de sa fabrication, sans date. Archives départementales du Finistère (115 J)

Les enfants représentent une main d'œuvre essentielle. En 1811, six enfants de moins de 10 ans sont écôtés : ils trient et sélectionnent les feuilles de tabac. Les conditions d'âge minimales requises sont de 8 ans pour être au filage et 13 ans pour hacher la poudre.

## Vers un travail féminin

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on compte 1 000 ouvriers, uniquement des hommes. À partir de 1850, l'entreprise recrute des ouvrières pour la fabrication des cigarettes. Les patrons font appel à des couturières et des repasseuses, habiles de leurs mains. En 1890, le travail féminin représente 90% de la main d'œuvre. La surveillance est omniprésente, le moindre vol de papier de cigarette est dénoncé à la police.

Les conditions de travail des ouvrières sont améliorées. Comme pour les enfants, la Manufacture assure des cours après le travail pour lutter contre l'illettrisme. L'hygiène est aussi une préoccupation de l'entreprise. En 1885, une salle de bain est aménagée avec sept baignoires : les ouvrières peuvent y prendre un bain par mois.

Le travail des enfants est mal perçu par les autres travailleurs. Ils touchent le tiers ou le quart du salaire d'un adulte. En 1841, une loi interdit le travail des enfants de moins de 8 ans en France. En 1900, ceux âgés de moins de 18 ans ne peuvent plus travailler plus de 11 heures de suite.



Carte postale. Sortie des ouvrières nommées «cigarières» de la « Manu » de Morlaix, début XIX<sup>e</sup> siècle. Archives départementales du Finistère (2 Fi 151/262)

## L'ère des machines

La Manufacture des Tabacs repose entièrement sur le travail manuel de ses ouvriers. Les ingénieurs de l'entreprise cherchent à augmenter les rendements et mécanisent les ateliers. Les ouvriers assurent la maintenance des machines. La « Manu » ne recrute plus, la force mécanique remplace la force ouvrière.



Photographie. Ouvrière travaillant sur le rouet pour le filage devant le contremaître, sans date. Archives départementales du Finistère (127 J 1605-06)